



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, avril 2018

## Bulletin municipal N°03

1. Démission au Conseil communal
2. Election communale complémentaire par les urnes dimanche 10 juin 2018
3. Nomination Secrétaire communale
4. Location parcelle agricole
5. ECA - JURA - installations thermiques

### Démission au Conseil communal

Madame Myriame Beuret, responsable des finances a présenté sa démission au Conseil communal avec effet au 30 avril 2018, ceci suite à sa nomination en tant que Secrétaire communale.

Nous la remercions d'ores et déjà pour les cinq années passées au service de la collectivité et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité.

*Conseil communal*

### Election complémentaire par les urnes d'un/e conseiller/ère communal/e le 10 juin 2018

Les électrices et électeurs de la commune municipale de Châtillon sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un/e conseiller/ère communal/e, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 30 avril 2018, à 18 heures. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.

#### Ouverture du bureau de vote :

**Lieu :** Salle communale, Route de Courrendlin 3, entrée nord.

**Heures d'ouverture :** le dimanche 10 juin 2018 de 10 à 12 heures.

**Scrutin de ballottage éventuel :** Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018, aux mêmes heures et dans les mêmes locaux.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 13 juin 2018, à 18 heures.

Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Châtillon, le 18 avril 2018

*Le Conseil communal*

*JO N°15 du 18.04.2018*

### Nouvelle secrétaire communale

Le Conseil communal a nommé Madame Myriame Beuret, 1982, domiciliée Haut des Prés 5, à Châtillon, en tant que secrétaire communale.

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> mai 2018

Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de sa nouvelle fonction au service de la collectivité publique.

*Conseil communal*

### CONTRAT DE BAIL A FERME

Le Conseil communal a loué une portion de terrain de 72 ares au lieu-dit "Plan des Ades" (parcelle N° 248) à M. Raphaël von Känel, Le Peut Cras 1, Châtillon. Ceci, suite au départ en retraite de l'agriculteur qui l'exploitait.

### ECA - JURA - INFO

Dans le canton du Jura, l'installation et la modification d'installations thermiques (système de chauffage, cheminées de salon, inserts de cheminée, conduits de fumée, poêles, etc.) sont soumis à l'octroi d'un permis de construire, comme le stipule le Décret concernant le permis de construire à l'article 5, alinéa 2, lettre e (DPC - RSJU 701.51).

L'ECA Jura édicte un certain nombre de conditions en matière de protection incendie. En particulier, les installations thermiques soumises au ramonage doivent être réceptionnées par le Maître ramoneur d'arrondissement avant la fermeture des hottes et des gaines. A la fin des travaux, le propriétaire doit retourner à l'ECA Jura les procès-verbaux de réception qui sont joints aux prescriptions du permis de construire. Documents signés par le propriétaire, l'installateur et le Maître ramoneur.

### Agenda 2018

- Week-end du 21 et 22 avril 2018  
**La nuit du puzzle**  
Association jurassienne des diabétiques
- Week-end du 9 et 10 juin 2018  
**Fête du Village de Châtillon**  
**Mérite sportif et culturel de l'année 2017**
- Dimanche 24 juin 2018 - Place de sport  
**SlowUp Jura**

*Administration communale*